

La participation de la société civile est une composante essentielle de toute démarche de gestion intégrée des ressources en eau ...

La nécessaire implication des acteurs de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement durable de manière générale et celles liées à la préservation et la valorisation des ressources naturelles dont l'eau en particulier, n'est pas chose nouvelle.

En effet, depuis des décennies, plusieurs déclarations internationales reconnaissent, encouragent et recommandent cette implication en tant que moyen de mettre à profit le formidable potentiel de mobilisation sociale à la base pour la réussite des actions de développement ainsi que leur durabilité. On peut citer entre autres :

- la Vision 21 (Déclaration de la Hayes);
- la Déclaration de Bonn ;
- le Plan d'Action du Sommet de Johannesburg en 2002 ;
- le 3ème Forum Mondial sur l'eau de Kyoto en 2003;etc.

On peut situer le point de départ de la réflexion sur la participation de la société civile dans le processus de la Vision partagée à l'invitation qui a été lancée par l'ABN à certaines organisations régionales pour prendre part à l'atelier régional de validation du rapport d'étude de la synthèse régionale des études multisectorielles, tenu à Bamako du 25 au 29 janvier 2005. Cet atelier a abouti au constat de la nécessité d'une l'implication de la société civile dans le processus de la Vision partagée et de sa reconnaissance comme partie prenante au développement durable du bassin. Cette préoccupation, s'est traduite par la suite avec l'adoption d'une résolution relative à l'implication de la Société Civile au processus de la Vision Partagée, prise par La 25ème Session Ordinaire du Conseil des Ministres de l'Autorité du Bassin du Niger, tenue en septembre 2006 à Niamey.

La notion de Société civile renvoie à l'ensemble des acteurs collectifs «usagers des ressources naturelles» dans le bassin du fleuve Niger et qui agissent au niveau local, national et régional du bassin selon des modes d'organisation formelle ou informelle propres à eux et dont l'action

ou l'activité a un impact direct et/ou indirect sur le milieu naturel, socio politique et économique du bassin.

Dans le cadre de cette implication, l'ABN avec l'appui des partenaires techniques et financiers, a exécuté de 2005 à 2006 à travers l'ONG internationale Eau Vive Niger, une première phase d'études intitulée « Reconnaissance, identification et caractérisation des usagers de l'eau en vue de leur implication et participation effective au processus de la Vision Partagée »

Cette phase a permis de mieux connaître les acteurs, leurs formes d'organisation et de structuration, l'importance de certains usages de l'eau dans le bassin. Les principaux résultats ont fait l'objet de validation au cours d'ateliers nationaux dans chaque pays et présentés au forum régional des usagers des ressources du bassin les 23, 24 et 25 février 2006 à Fada-Ngourma (Burkina Faso). Il a été ainsi possible pour la première fois de réunir des organisations de la société civile à l'échelle régionale pour débattre des questions d'intérêt général dans un cadre partenarial avec les Etats et les partenaires techniques et financiers.

La mise en œuvre d'une seconde phase d'appui à la participation effective des usagers de l'eau au processus de la Vision partagée, a été entamée en mars 2007 et est aussi confiée à Eau Vive Niger, pour une durée d'exécution de 12 mois ; elle sera achevée avec la mise en place de représentations (coordinations) nationales de la société civile dans les neuf Etats membres avant fin avril 2008. L'ABN envisage ultérieurement la mise en place d'une coordination régionale de la société civile du bassin du Niger.

La session extraordinaire du Conseil des Ministres de l'ABN, tenue à Niamey, le 26 juillet 2007, a décidé dans ses résolutions N° 4 et 5, de l'institutionnalisation des mécanismes de participation de la société civile.

Il est également à signaler le démarrage en novembre 2007, sous la conduite de WWF en partenariat avec le ROPPA sur financement danois, d'une autre initiative d'appui à la société civile qui couvre six pays du bassin (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger et Nigeria) et pour une durée aussi de 12 mois.

Le Secrétariat Exécutif de l'ABN a pris toutes les dispositions utiles pour le développement d'une synergie et l'harmonisation de ces deux initiatives en cours de mise en œuvre dans le

même espace et qui concourent au même objectif.